



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

**RAPPORT D'ACTIVITÉS  
2025-2026**

# HUIT MRC

## un collectif au service de la région

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est un organisme à but non lucratif regroupant les 8 MRC de la région. Agissant en soutien de la compétence en développement régional dévolue aux MRC à titre de gouvernements de proximité, sa mission est :

- d'assurer un leadership en matière de développement régional pour et à la demande de ses membres, les MRC du Bas-Saint-Laurent;
- de favoriser la concertation intersectorielle entre les élu-es, les ministères et les acteurs de la société civile afin d'établir la vision de développement et les priorités de la région;
- d'élaborer le Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent, d'en faire la promotion, de soutenir sa réalisation et d'en dresser le bilan annuel;
- d'optimiser l'utilisation du financement public par des ententes et projets régionaux innovants et structurants;
- d'assurer la gestion du Fonds éolien de développement régional (FEDR) et de tout autre fonds confié par les partenaires selon les protocoles établis;
- d'offrir des services à ses membres.

## Remerciements

La réalisation des mandats du CRD repose sur la concertation. C'est grâce à l'implication des élu-es et du personnel des MRC, des directions régionales des ministères ainsi que des institutions et organismes issus de la société civile engagés en développement régional que ceux-ci se déploient. Cette collaboration intersectorielle permet de faire progresser les priorités régionales et de les traduire en actions concrètes à l'échelle de la région.

Le présent rapport d'activités propose un aperçu du travail réalisé au cours de la dernière année, alors que plus d'une trentaine de mandats ont été menés avec l'appui et la collaboration des partenaires.

Merci pour votre engagement et pour votre apport au développement du Bas-Saint-Laurent!

Pour consulter la liste des différents partenaires, visitez les pages des projets sur : [crdbsl.org](http://crdbsl.org)



# TABLE DES MATIÈRES

Conseil d'administration	2
Mot de la présidente et de la directrice générale	3
Dix années de vision et de concertation	4

## DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL 6

Entente sectorielle de développement pour l'attractivité, l'accueil et l'immigration du Bas-Saint-Laurent	6
Attractivité et accueil	6
Régionalisation de l'immigration	7
Entente sectorielle de développement en innovation du Bas-Saint-Laurent	8
Défi OS'Entreprendre	9
Soutien à la création et à la diffusion culturelle	9
Régie de transport du Bas-Saint-Laurent	10
Embarque Bas-Saint-Laurent	10

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL 11

Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent	11
Volet 1 Soutien aux interventions des MRC en développement social et en lutte à la pauvreté	12
Alliance pour la solidarité	12
Volet 2 Soutien au déploiement des services en travail de rue	13
Volet 3 <i>Bien vieillir chez soi</i>	14
Volet 4 Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes	15

## RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT 16

Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes	16
Entente sectorielle de développement bioalimentaire	17
Programme d'aménagement durable des forêts	18
Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire	18
Travaux sur les terres publiques	19
Table de concertation sur la forêt privée	19
Écosystème énergétique régional en biomasse forestière	20
Animation d'une communauté de pratique pour les responsables des plans climat des MRC	21

## TABLE RÉGIONALE DES ÉLU·ES MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT 22

## DÉMARCHE COSMOSS BAS-SAINT-LAURENT 23

Personnel au 31 mars 2026	24
---------------------------	----

# CONSEIL D'ADMINISTRATION au 31 mars 2026

Les huit préfet-es de la région forment le conseil d'administration du Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent.

Deux mairesses, désignées par la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL), sont observatrices avec droit de vote. À titre de personnes-ressources, la direction générale, la personne responsable des finances et celle adjointe de direction au sein du CRD, ainsi que la direction générale des huit MRC et la coordination de la TREMBSL, apportent un éclairage important sur les dossiers.

## MRC DE LA MATAPÉDIA

**Chantale Lavoie**, préfet et présidente du CRD  
**Jœl Tremblay**, directeur général et greffier-trésorier

## MRC DE TÉMISCOUATA

**Serge Pelletier**, préfet et vice-président du CRD  
**Denis Ouellet**, directeur général et greffier-trésorier

## MRC DE LA MITIS

**Bruno Paradis**, préfet et secrétaire-trésorier du CRD  
**Annick Marquis**, directrice générale et greffière-trésorière

## MRC LES BASQUES

**Bertin Denis**, préfet et vice-président du CRD  
*(jusqu'aux élections de novembre 2025)*  
**Gabriel Belzile**, préfet *(depuis les élections de novembre 2025 jusqu'à février 2026)*  
**Manon-Josée D'Auteuil**, seconde préfète suppléante  
*(depuis février 2026)*  
**Philippe Massé**, directeur général et greffier-trésorier

## MRC DE KAMOURASKA

**Sylvain Roy**, préfet *(jusqu'aux élections de novembre 2025)*  
**Nancy Dubé**, préfète *(depuis les élections de novembre 2025)*  
**Catherine Langlois**, directrice générale et greffière-trésorière

## MRC DE LA MATANIE

**Gérald Beaulieu**, préfet  
**Olivier Banville**, directeur général et greffier-trésorier

## MRC DE RIMOUSKI-NEIGETTE

**Francis St-Pierre**, préfet *(jusqu'aux élections de novembre 2025)*  
**Julie Thériault**, préfet *(depuis les élections de novembre 2025)*  
**Jean-Maxime Dubé**, directeur général et greffier-trésorier

## MRC DE RIVIÈRE-DU-LOUP

**Michel Lagacé**, préfet  
**Patricia Trudel**, directrice générale et greffière-trésorière

## Représentantes de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent :

**Sylvie Blanchette**, mairesse, Amqui  
**Solange Morneau**, mairesse, Ville de Saint-Pascal  
**Sophie Duchaine**, coordonnatrice

## MERCI!

Le CRD se déploie grâce à la vision, à la concertation et à l'engagement des élu-es qui forment sa gouvernance. Les membres du conseil d'administration tiennent à remercier chaleureusement ceux dont le mandat a pris fin cette année.

Une reconnaissance toute particulière est adressée à **Bertin Denis** et **Francis St-Pierre**, ex-présidents du conseil d'administration, dont le leadership et l'engagement ont marqué de manière significative le développement de l'organisation.

# MOT DE LA PRÉSIDENTE et de la directrice générale

Rassembler différents acteurs autour d'enjeux partagés constitue l'une des grandes forces du Bas-Saint-Laurent. Les MRC n'y sont pas étrangères; il y a dix ans, nous avons choisi de nous concerter et, par un usage stratégique des revenus éoliens, d'agir ensemble pour répondre aux priorités de notre région. C'est dans cet objectif que le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent (CRD) se déploie. Il regroupe les huit MRC afin de porter une vision commune du développement qui s'appuie sur la collaboration entre le monde municipal, les ministères ainsi que les organisations de la société civile et soutient des initiatives structurantes au bénéfice de l'ensemble de la région.

Grâce à l'engagement constant des MRC et de nos partenaires régionaux, la dernière année a notamment été marquée par :

- La tenue du Forum régional sur les **espèces envahissantes** et la mise en œuvre d'une campagne régionale de prévention sur celles-ci.
- Le lancement du **Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent**, qui vise à accompagner la conversion à la biomasse forestière résiduelle des organisations et personnes utilisatrices de mazout.
- La réalisation et le déploiement d'une campagne de communication régionale en **attractivité**.
- Le dépôt du **Plan d'action régional concerté du Bas-Saint-Laurent en lutte à la pauvreté 2024-2029**.
- La poursuite des distributions du **Fonds de soutien au développement bioalimentaire** ainsi que du **Fonds de soutien à l'innovation**, dans le cadre de leurs ententes sectorielles de développement respectives.
- Les actions de diffusion de connaissances réalisées dans le cadre de la démarche **Bien vieillir chez soi**.

Par ailleurs, l'année 2025-2026 constitue une étape importante pour l'organisation. Nous nous sommes dotés de notre tout premier plan stratégique, qui orientera les actions pour les années à venir, en cohérence avec les priorités régionales. Cette année marque également notre dixième anniversaire, ce que nous évoquerons à la page suivante.

Ces quelques exemples, parmi les nombreuses initiatives réalisées, témoignent de la diversité des mandats portés par le CRD et de la richesse de la concertation intersectorielle pour le développement de nos communautés et de nos territoires. Dans un contexte marqué par des contraintes budgétaires et par une période d'austérité qui touche plusieurs organisations et secteurs d'activité, l'existence d'une instance municipale à l'échelle régionale capable de mobiliser les forces vives et de coordonner les actions à entreprendre prend une importance toute particulière.

Notre prochaine année sera marquée par la tenue du **Forum des partenaires du développement régional, organisé sous la forme d'un colloque** réunissant élu-es municipaux, partenaires de la société civile, ministères, organisations régionales et citoyen-nes de tous horizons. Grâce à une programmation couvrant l'ensemble des secteurs du développement, cet événement constituera une occasion privilégiée d'échanges et de réflexions collectives. Il permettra de mettre en lumière le chemin parcouru et de jeter les bases de la prochaine planification régionale.

Les prochains mois seront également consacrés au renouvellement ou à la prolongation de neuf ententes sectorielles de développement, dont l'échéance coïncidera avec celle du **Plan régional de développement du Bas-Saint-Laurent 2023-2028**. Les MRC et nos partenaires travaillent activement à maintenir ces leviers essentiels au développement du Bas-Saint-Laurent.

Pour clore cette année, nous tenons à exprimer notre reconnaissance envers l'ensemble des partenaires qui contribuent si précieusement au développement de la région : les élu-es et fonctionnaires municipaux, les ministères, les organisations communautaires, les institutions et les personnes citoyennes. Nous saluons l'engagement et la détermination de notre conseil d'administration, ainsi que celui des élus l'ayant quitté, et nous soulignons le professionnalisme de l'équipe du CRD, dont le travail permet de concrétiser cette vision collective d'un Bas-Saint-Laurent dynamique et solidaire. Merci !

Chantale Lavoie, présidente, préfet de la MRC de La Matapédia

Mélodie Mondor, directrice générale



# 10 ANNÉES de vision et de concertation

En 2025, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent a souligné son 10<sup>e</sup> anniversaire. Créé par les huit MRC de la région à la suite de l'abolition des Conférences régionales des élu-es en 2015, le CRD est né de leur volonté de maintenir un espace de concertation et de planification et de porter une vision régionale commune.

Pour ce faire, les MRC ont décidé de s'appuyer sur les retombées de la filière éolienne et de réserver un dixième des revenus de celle-ci au fonctionnement du CRD ainsi qu'au soutien d'initiatives structurantes. Ce choix stratégique a permis de transformer ces revenus en un puissant instrument de développement au service des priorités régionales. Combinés avec le volet de soutien au rayonnement régional du Fonds régions et ruralité du ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Fonds éolien de développement régional (FEDR) répond à son objectif de fédérer les partenaires et engendre un effet levier important auprès d'autres bailleurs de fonds ministériels, offrant un espace accru au financement et à la participation de la société civile au développement régional. Ainsi, depuis sa création, le CRD a généré près de 60 millions de dollars en investissements dans la région, en rassemblant différents partenaires autour de projets identifiés collectivement.

Au cours de la dernière décennie, le CRD a œuvré à la mise en place et au déploiement d'ententes régionales touchant une multitude de domaines, tels que la concertation, la culture, l'innovation, le bioalimentaire, le développement social, l'attractivité, l'immigration ou la lutte aux espèces envahissantes. Il a porté ou soutenu plusieurs initiatives et démarches, telles que l'Alliance pour la solidarité, le projet d'expérimentation de nouveaux modèles de rémunération des ouvriers forestiers, la réalisation du portrait stratégique de développement de la main-d'œuvre et de l'emploi et la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*. Il soutient également la démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent.

Le CRD a permis de poursuivre des objectifs et mandats de la Conférence régionale des élu-es. Il a réalisé les exercices de concertation menant à l'identification des priorités du Bas-Saint-Laurent qui figurent au Plan régional de développement 2023-2028. Il a aussi poursuivi les travaux de la Table de gestion intégrée des ressources et du territoire, le soutien à la création et à la diffusion culturelle et le déploiement des services en travail de rue. Finalement, le CRD a permis de maintenir la concertation des élu-es municipaux et leur représentation auprès des gouvernements supérieurs par le soutien administratif

à la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent.

Plus récemment, le CRD a entrepris des projets liés à la mobilité régionale, dont la plateforme de covoiturage Embarque Bas-Saint-Laurent et la création de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent. Il a également assuré la gestion administrative et financière de la Régie intermunicipale de l'énergie du Bas-Saint-Laurent, qui s'est par la suite jointe à l'Alliance de l'énergie de l'Est.

Le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent est le fruit de l'engagement des huit MRC bas-laurentiennes, qui ont tenu à assurer la pérennité de leur modèle de développement. Le financement de sa mission à partir de fonds propres, tels que les revenus éoliens, a permis à l'organisation de poursuivre son action de concertation à l'abri des fluctuations budgétaires et de programmes de financement gouvernementaux. Dix ans après sa création, grâce au leadership des élu-es municipaux et à la confiance des partenaires, le CRD demeure plus que jamais un espace essentiel pour soutenir la concertation et supporter les priorités régionales et les initiatives qui en résultent.



2024



2023



2020



2021



2020



2022



2025



2025



2021



2019



2022



2024



2022



2018

### Attractivité et accueil

L'essentiel des activités 2025-2026 en attractivité et accueil a porté sur la réalisation d'actions de communication afin de positionner et de faire rayonner la région. L'année a également permis la structuration de la démarche d'élargissement de la concertation aux intervenant-es de secteurs concernés par les enjeux d'attraction, d'accueil et de rétention de nouvelles personnes dans les communautés du Bas-Saint-Laurent.

### À propos

Le mandat de l'attractivité régionale est coordonné par le CRD dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour l'attractivité, l'accueil et l'immigration du Bas-Saint-Laurent (ESDAAI). Il vise à poursuivre les efforts investis en marketing territorial ainsi que dans l'intégration et l'enracinement durable des personnes nouvellement arrivées dans les territoires de MRC du Bas-Saint-Laurent.

Un comité directeur formé de représentant-es des signataires de l'ESDAAI veille à son application et à l'atteinte des objectifs, en plus d'en assurer le suivi financier et administratif.

Un comité régional contribue à la démarche en alimentant la réflexion du CRD en matière d'attractivité, d'accueil et d'enracinement et propose des actions à mettre en œuvre à cet égard. Ce comité est composé d'une ressource du CRD, de responsables en attractivité des huit territoires de MRC et d'un représentant des agent-es de migration Place aux jeunes du Bas-Saint-Laurent.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/dveloppement-regional/lattractivite-du-bas-saint-laurent.html](http://crdbsl.org/dveloppement-regional/lattractivite-du-bas-saint-laurent.html)

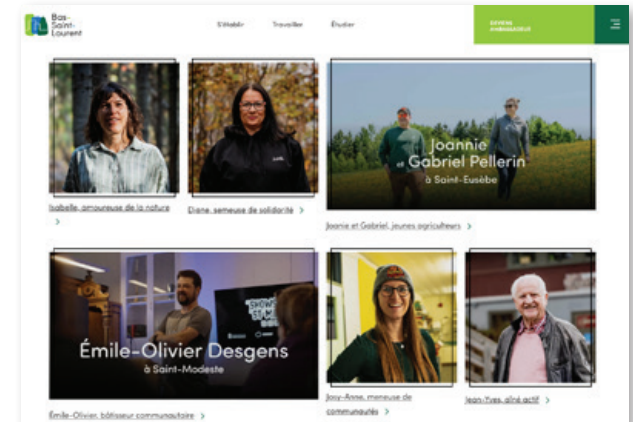
### FAITS SAILLANTS

- Déploiement d'une campagne de communication mettant de l'avant des Bas-Laurentien·nes aux profils variés : production de 40 portraits de citoyen·nes, en format vidéo ou en récit accompagné de photos, et promotion.
- Mise à jour du site territorial ([bas-saint-laurent.org](http://bas-saint-laurent.org)) et animation des réseaux sociaux.
- Présence d'une délégation bas-laurentienne à deux éditions du Salon de l'emploi et de la formation continue à Montréal (avril et octobre 2025), ainsi qu'au Salon de l'immigration et de l'intégration (octobre 2025).
- Réalisation d'une analyse des secteurs économiques porteurs du Bas-Saint-Laurent.
- Concertation des ressources territoriales : cinq rencontres du comité régional en attractivité.
- Gestion de l'ESDAAI et suivis au comité directeur : deux rencontres.
- Collaboration avec les organisations de concertation complémentaires : Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent, Table des agents et agentes de développement culturel du Bas-Saint-Laurent, Table locale en attractivité et rétention de la MRC de Rimouski-Neigette, Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent.

Durée de l'entente : 2022 à 2026

Enveloppe budgétaire : 2 650 259 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 1 500 000 \$  
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 800 000 \$  
Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration : 239 484 \$  
Pôle d'enseignement supérieur de l'Est-du-Québec : 90 000 \$  
CRD - revenus éoliens régionaux : 20 775 \$



Aperçu de la campagne sur le site territorial [bas-saint-laurent.org](http://bas-saint-laurent.org)

Le mandat en immigration a aussi poursuivi ses actions dans le cadre de l'Entente sectorielle de développement pour l'attractivité, l'accueil et l'immigration du Bas-Saint-Laurent. Cette collaboration a permis de renforcer la synergie entre l'immigration et l'attractivité régionale, et ce, afin de soutenir l'accueil et l'enracinement des personnes nouvellement arrivées.



Membres de la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent

### FAITS SAILLANTS

- Animation et soutien de la Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent (TCIBSL), incluant la prolongation de son plan d'action jusqu'au 31 mars 2026.
- Soutien à la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent dans l'élaboration de mémoires dans le cadre des consultations sur la planification pluriannuelle de l'immigration 2026-2029 et du projet de loi sur l'intégration à la nation québécoise.
- Collaboration avec COSMOSS Bas-Saint-Laurent pour l'organisation de la Journée régionale Enfants, jeunes et familles issues de l'immigration, et création d'un *Lexique des termes en immigration*.
- Organisation de la tournée régionale du film « Couper le cordon », en présence de la réalisatrice, dans le cadre de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI).
- Organisation d'une formation en médiation interculturelle pour les membres du comité régional en attractivité et de la TCIBSL.
- Mise en place de séances de codéveloppement pour les membres de la TCIBSL afin de renforcer les pratiques d'accueil et d'enracinement des personnes immigrantes.
- Collaboration avec les acteurs de l'attractivité régionale et participation à divers événements de promotion de la région (Salon de l'emploi, Salon de l'immigration et de l'intégration, séances d'information Emplois en région).
- Organisation de dîners d'accueil santé pour les travailleuses et travailleurs étrangers temporaires (TÉT) à Matane, Mont-Joli et Ville de Saint-Pascal, et développement de partenariats pour la distribution de dépliants d'information sur les ressources qui leur sont dédiées.
- Élaboration d'un guide destiné aux employeurs de la région : *Recrutement, accueil et accompagnement de la main-d'œuvre immigrante : des pratiques inclusives pour une embauche conforme et éclairée*.
- Animation et coordination du groupe de travail en soutien aux élu-es membres du Réseau des municipalités en immigration et en relations interculturelles (RÉMIRI).
- Participation à diverses instances de concertation bas-laurentiennes, dont la Table de développement social et de lutte à la pauvreté du Bas-Saint-Laurent et la Table de concertation en orientation professionnelle et scolaire du Bas-Saint-Laurent.

### À propos

La Table de concertation en immigration du Bas-Saint-Laurent est composée de ressources professionnelles des organisations municipales suivantes : les MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Les Basques, de La Matapédia, de La Mitis, de la Ville de Rimouski.

Les organismes du milieu œuvrant en accueil y sont aussi représentés par : Accueil et intégration BSL (AIBSL), le Centre local de développement de Rivière-du-Loup, Projection 16-35 du Kamouraska, le Service Accès-Emploi du KRTB, le Service d'accueil des nouveaux arrivants de La Matanie (SANAM), Tremplin-Travail Matapédia et Univers-Emploi.

À partir d'avril 2026, le mandat de concertation des partenaires locaux du Programme d'appui aux collectivités (PAC) et du Programme d'accompagnement et de soutien à l'intégration (PASI) sera repris par la direction régionale du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

### Prolongation de l'entente avec Immigrant Québec

Mise à jour et diffusion du guide d'information sur les ressources et services d'accompagnement offerts aux travailleuses et travailleurs étrangers temporaires dans la région du Bas-Saint-Laurent.

Durée du mandat : 2023 à 2026

Enveloppe budgétaire : 76 437 \$

Immigrant Québec : 76 437 \$

Rencontre avec des travailleuses et travailleurs étrangers temporaires lors du dîner d'accueil santé organisé à Ville de Saint-Pascal 15 juin 2025



# ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT EN INNOVATION DU BAS-SAINT-LAURENT

Cette année, trois rencontres du comité directeur de l'Entente sectorielle de développement en innovation du Bas-Saint-Laurent (ESDI) ont eu lieu afin d'assurer le suivi du plan d'action et de répondre efficacement à l'évolution des besoins régionaux. Ces rencontres réunissent à la fois les ministères signataires, des représentant-es des MRC et des villes, les directions des organismes de développement économique de la région ainsi qu'Innov & Export PME.

## VOLET 1

### Fonctionnement de l'Espace PME innovation Bas-Saint-Laurent

Au cours de l'année, les Espaces régionaux d'accélération et de croissance (ERAC) ont changé de nom et adopté une nouvelle identité visuelle; l'ERAC BSL est devenu l'Espace PME innovation Bas-Saint-Laurent. L'objectif demeure le soutien à l'innovation et le renforcement des capacités des entreprises et des partenaires de soutien de la région. Cela s'est concrétisé par diverses stratégies:

- Réalisation d'aiguillages aux entreprises pour leurs projets d'innovation.
- Animation de l'écosystème régional, facilitation entre entreprises, organismes et institutions académiques, mise en place d'une communauté de pratique.
- Mise en place d'initiatives de formation adaptées.
- Organisation du Rendez-vous de l'innovation de l'Est-du-Québec des 9 et 10 juin 2026 à Rivière-du-Loup:
  - Comité organisateur composé de 17 représentant-es de l'écosystème.
  - Réalisation de huit capsules vidéo mettant en lumière des PME et organisations bas-laurentiennes.

- Animation de webinaires en collaboration avec nos quatre Créneaux d'excellence.
- Formation en innovation de 11 partenaires de l'écosystème.
- Formation en intelligence artificielle pour 29 partenaires et 56 entreprises.
- Formation sur le jeu de simulation L'Année de l'Innovation®.
- Travail sur le modèle d'affaires et réalisation d'études d'opportunités dans le cadre du projet Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent.

## VOLET 2

### Innov & Export PME

L'ESDI permet de soutenir Innov & Export PME, organisme de promotion des exportations du Bas-Saint-Laurent (ORPEX), dans son mandat d'implantation de solutions innovantes dans le secteur manufacturier au Bas-Saint-Laurent.

Activité de la communauté de pratique des conseiller-ères en innovation du Bas-Saint-Laurent. Visite du CCTT Solution Novika à la Ville de La Pocatière, mars 2026

Durée de l'entente : 2023 à 2026

Enveloppe budgétaire : 5 395 488 \$

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie : 3 000 000 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 1 294 800 \$

Innov & Export PME : 495 000 \$

Les villes de Témiscouata-sur-le-Lac, Rimouski, Rivière-du-Loup,

Mont-Joli, Matane, La Pocatière, Amqui : 230 332 \$

CRD - revenus éoliens régionaux : 180 000 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 139 860 \$

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 30 000 \$

École des entrepreneurs du Québec - Campus BSL : 25 496 \$

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires : [crdbsl.org/developpement-regional/entente-sectorielle-de-developpement-innovation.html](https://crdbsl.org/developpement-regional/entente-sectorielle-de-developpement-innovation.html)

## VOLET 3

### Défi OSEntreprendre Bas-Saint-Laurent

Ce volet contribue à la réalisation du Défi OSEntreprendre Bas-Saint-Laurent présenté à la page suivante. D'abord remise en question du fait d'un contexte budgétaire restreint, l'édition 2025-2026 a été maintenue. La Semaine des entrepreneurs à l'école, annulée en 2025, pourra quant à elle reprendre à l'automne 2026.

## VOLET 4

### Fonds de soutien à l'innovation du Bas-Saint-Laurent

Au total, 88 projets ont été déposés lors des phases 1 et 2 de l'appel à projets; parmi ceux-ci, 36 ont été soutenus. Sur deux années de mise en œuvre, le Fonds a ainsi attribué 2 230 000 \$ pour soutenir 36 initiatives portées par des petites et moyennes entreprises ainsi que des organismes à but non lucratif de la région.

Ligne de production automatisée de la Mine de Ketchup. Remplisseur et capsuleuse pour les pots contenant les différents produits de l'entreprise, acquis grâce au support du Fonds de soutien à l'innovation du Bas-Saint-Laurent



## Défi OSEntreprendre

Le Défi OSEntreprendre est un grand mouvement québécois visant à faire rayonner les initiatives entrepreneuriales. Le CRD est mandataire à l'échelon régional pour le déploiement du concours, de concert avec une trentaine de responsables locaux dans les huit territoires de MRC afin de mettre en lumière les projets entrepreneuriaux issus de leurs communautés.

Le concours se termine chaque année avec un événement qui permet de mettre en lumière des projets d'affaires naissants ainsi que l'aventure entrepreneuriale de celles et ceux qui portent ces initiatives.

### FAITS SAILLANTS

- Les lauréats régionaux du volet Scolaire seront dévoilés le 28 avril par le biais d'une vidéo diffusée sur Youtube.
- Le gala de remise de prix pour les volets Étudiant, Création d'entreprise et Réussite inc. aura lieu le 29 avril à Ville de Saint-Pascal.
- 11 prix seront remis à des élèves, des étudiant-es et des entrepreneur-es qui se sont démarqués par la qualité de leur projet, leur créativité et une proposition de valeur claire. Des bourses totalisant plus de 12 000 \$ seront décernées.

Durée de l'entente : 2025 à 2026

Enveloppe budgétaire : 58 869 \$

OSEntreprendre et ses partenaires nationaux : 21 244 \$

Entente sectorielle de développement en innovation du Bas-Saint-Laurent : 16 500 \$

Contribution de partenaires régionaux : 21 125 \$



Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires : [crdbsl.org/developpement-regional/defi-osentreprendre.html](http://crdbsl.org/developpement-regional/defi-osentreprendre.html)

## Soutien à la création et à la diffusion culturelle

Cette année, 28 projets artistiques et littéraires de la région ont été soutenus par l'Entente de partenariat territorial en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent conclue avec le Conseil des arts et des lettres du Québec, les MRC et les villes. Les récipiendaires peuvent être consulté-es sur le site de Culture Bas-Saint-Laurent, le partenaire régional de premier ordre du CRD dans la réalisation du mandat de soutien à la création et à la diffusion culturelle.

Le Bas-Saint-Laurent amorce la transition de son modèle de concertation par l'intégration de l'Entente de partenariat territorial pour les arts et les lettres en lien avec la collectivité du Bas-Saint-Laurent au sein d'une nouvelle Entente sectorielle de développement en culture (ESDC). Ce cadre renouvelé repose sur une collaboration élargie incluant le ministère de la Culture et des Communications ainsi que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation.

Cette restructuration vise à contrer l'affaiblissement des soutiens à la vitalité culturelle qui affecte grandement la région. L'ESDC vise à promouvoir un accès équitable à la culture, en cohérence avec les ententes municipales et les mécanismes de soutien établis avec le Conseil des arts et des lettres du Québec depuis 2005.

En inscrivant la culture comme vecteur de développement et de vitalité des territoires, cette entente devient un levier socioéconomique favorisant un milieu de vie dynamique et inclusif. Pour assurer la transition, un avenant d'un an prolonge le partenariat actuel pour 2025-2026.

### À propos

Entente continue entre le Conseil des arts et des lettres du Québec et la région depuis plus de 20 ans.

Durée du mandat : 2022 à 2025 (avec Avenant 2025-2026)

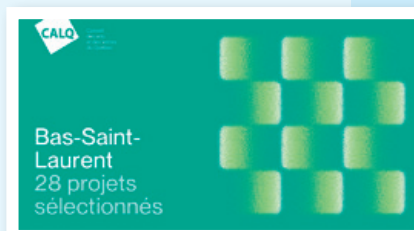
Enveloppe budgétaire : 1 750 434 \$

Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ) : 802 712 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 542 472 \$

Les villes de La Pocatière, Matane, Mont-Joli et de Rimouski (2022 à 2026) : 374 000 \$

Les villes nouvellement partenaires de Rivière-du-Loup, Amqui, Trois-Pistoles (2025-2026) : 31 250 \$



**CULTURE BAS-  
SAINT-LAURENT**

## RÉGIE DE TRANSPORT du Bas-Saint-Laurent

La structuration de la Régie de transport du Bas-Saint-Laurent (RTBSL) s'est poursuivie en 2025 par l'embauche d'une ressource de coordination. Celle-ci a œuvré à la mise en place de la Table de concertation régionale en transport et a établi un portrait des services existants, réalisé sur la base de rencontres avec chaque MRC et organisme municipal et intermunicipal de transport. Elle a aussi aiguillé les partenaires locaux sur les nouvelles modalités du Programme d'aide au développement du transport collectif (PADTC). Plusieurs démarches politiques ont également été menées, en collaboration avec la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent, afin d'assurer le financement de nouveaux services.

En début d'année 2026, les activités de la RTBSL se sont concentrées sur l'analyse statistique des dessertes locales et la création des comités territoriaux en transport. Les démarches administratives auprès du ministère des Transports et de la Mobilité durable ont été réalisées et l'évaluation des besoins financiers a été mise à jour.

Au moment d'écrire ces lignes, la RTBSL a acquis le statut d'organisme admissible aux programmes du ministère des Transports et de la Mobilité durable et est en attente d'une demande de financement pour assurer son fonctionnement. Les démarches politiques se poursuivront en 2026-2027 pour l'obtention de la majoration de la taxe sur les carburants afin d'offrir à la population bas-laurentienne les services qu'elle requiert.

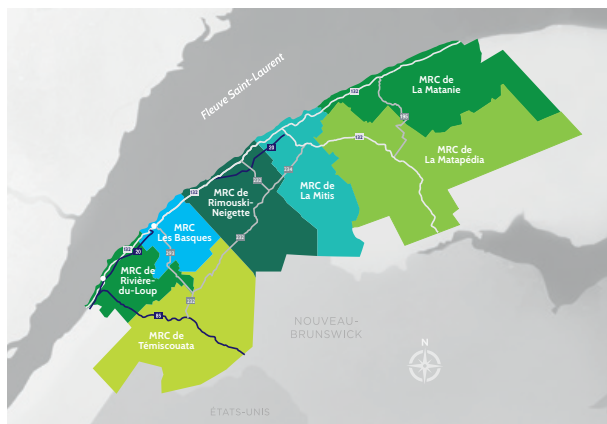
**Durée de l'entente : 2025 à 2026**

**Enveloppe budgétaire : 100 000 \$**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 75 000 \$

CRD - revenus éoliens régionaux : 25 000 \$

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-regional/rtsbl.html](http://crdbsl.org/developpement-regional/rtsbl.html)



Lancée en septembre 2024, la plateforme gratuite de covoiturage développée par le CRD et ses partenaires a terminé sa première année. Grâce aux efforts marketing et à la diffusion de capsules thématiques, le service a enregistré 17 000 visites, 1 006 membres inscrits et une offre de 1 399 sièges (642 trajets).

Bien que la visibilité soit au rendez-vous, l'utilisation réelle d'Embarque Bas-Saint-Laurent n'est pas aussi étendue qu'espérée. Cela s'explique notamment par l'arrivée d'un nouveau joueur offrant des solutions de covoiturage ainsi que par les habitudes ancrées d'utilisation de la voiture solo. L'augmentation de l'usage d'Embarque Bas-Saint-Laurent pourra notamment se faire par le déploiement d'une application mobile, l'ajout d'options de sécurité et une meilleure appropriation de la solution par les partenaires municipaux, communautaires, institutionnels et entrepreneuriaux.

L'objectif pour la prochaine année sera d'augmenter le nombre de personnes utilisatrices et de renforcer l'engagement de la communauté pour consolider cette option de mobilité durable au Bas-Saint-Laurent.

**Durée de l'entente : 2025 à 2027**

**Enveloppe budgétaire : 332 820 \$**

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 266 256 \$

CRD - revenus éoliens régionaux : 47 064 \$

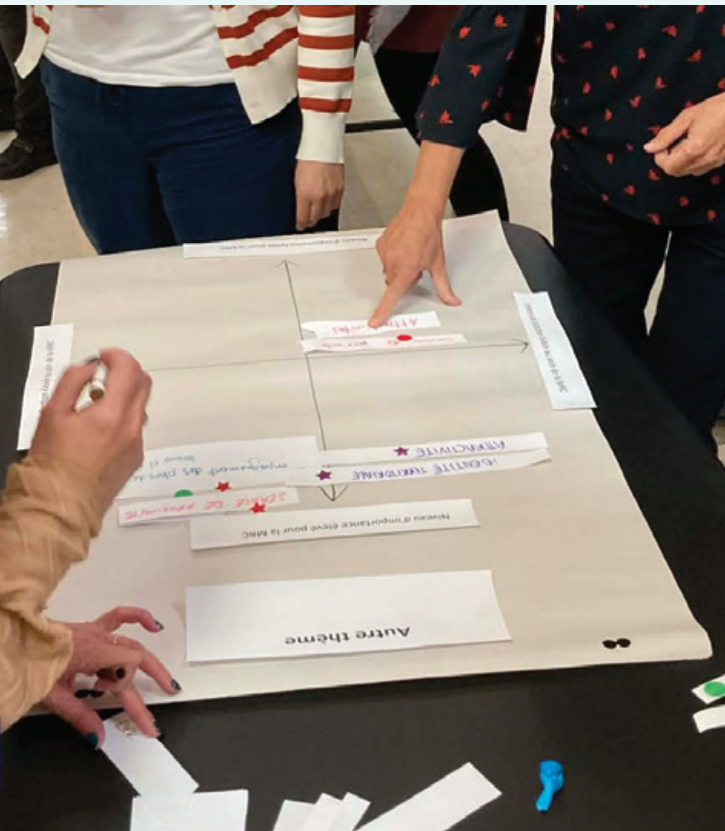
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 19 500 \$

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-regional/embarque-bsl.html](http://crdbsl.org/developpement-regional/embarque-bsl.html)

## ENTENTE SECTORIELLE POUR LE DÉVELOPPEMENT SOCIAL DU BAS-SAINT-LAURENT

L'année 2025-2026 clôt la première mouture de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent (ESDS). Les initiatives élaborées dans le cadre de l'entente arrivent donc à terme pour la plupart.

Rappelons que l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent 2023-2026 comporte quatre volets spécifiques ayant chacun des objectifs et une gouvernance distincte.



### Volet 1

Soutien aux interventions des MRC en développement social et en lutte à la pauvreté

### Volet 2

Soutien au déploiement des services en travail de rue

### Volet 3

Bien vieillir chez soi

### Volet 4

Entente de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes dans la région du Bas-Saint-Laurent 2023-2026

ENTENTE SECTORIELLE pour le *développement social* du Bas-Saint-Laurent

Durée de l'entente : 2023 à 2026

Enveloppe budgétaire : 10 798 867 \$

Ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale : 3 438 626 \$  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 1 500 000 \$  
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 1 260 000 \$  
Le Centre intégré de santé et de services sociaux du Bas-Saint-Laurent : 968 900 \$  
Secrétariat à la condition féminine : 300 000 \$  
CRD - revenus éoliens régionaux : 180 000 \$  
Ministère de la Culture et des Communications : 50 000 \$  
Contribution d'autres organismes incluant des partenaires philanthropiques : 3 101 341 \$

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires : [crdbsl.org/developpement-social.html](http://crdbsl.org/developpement-social.html)

## Volet 1

### Soutien aux interventions des MRC en développement social et en lutte à la pauvreté

Durant l'année 2025-2026, les MRC se sont concentrées sur l'élaboration de leur planification concertée en lutte à la pauvreté et sur la mise en œuvre d'actions ciblées en développement social.

Le CRD a assuré un rôle de soutien et de formation de l'ensemble des équipes en développement social et régional des MRC afin de renforcer leurs capacités. Une attention particulière a été portée à l'accompagnement d'une nouvelle ressource en développement social entrée en poste cette année.

#### FAITS SAILLANTS

- Cinq rencontres des 24 partenaires de la Table en développement social et en lutte à la pauvreté visant à aborder divers enjeux régionaux en développement social.
- Deux journées de formation et d'échanges destinées aux ressources en développement rural, territorial, vitalisation et social des MRC.
- Huit rencontres virtuelles d'accompagnement des ressources en développement social.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-social/soutien-aux-interventions-en-developpement-social-des-mrc.html](http://crdbsl.org/developpement-social/soutien-aux-interventions-en-developpement-social-des-mrc.html)



Visite terrain des ressources en développement social et développement régional des MRC à Notre-Dame-du-Portage, mai 2025

#### Alliance pour la solidarité

L'année 2025-2026 a permis aux Alliances pour la solidarité du Bas-Saint-Laurent d'entamer les travaux relatifs à la mise en place de leur nouvelle mouture dans le cadre du Plan de lutte à la pauvreté 2024-2029.

Pendant l'année, les concertations territoriales ont mobilisé les partenaires en lutte à la pauvreté et ont défini, avec eux, leurs priorités d'intervention. Par la suite, un travail considérable a été réalisé afin de définir les initiatives à mettre en place et, ainsi, pouvoir déposer des plans de territoires structurants.

#### À propos

L'Alliance pour la solidarité au Bas-Saint-Laurent est une concertation régionale qui s'inscrit dans le cadre de Mobiliser. Accompagner. Participer : Plan d'action gouvernemental visant la lutte contre la pauvreté et à l'exclusion sociale 2024-2029. En plus des 200 organisations mobilisées dans les Alliances au sein de leurs communautés, plus de 100 personnes concernées par les enjeux liés à la pauvreté ont contribué aux travaux et à l'élaboration de projets.

#### FAITS SAILLANTS

- À l'échelle régionale :
  - Trois ateliers de mobilisation sur la participation citoyenne offerts par les membres du comité de la démarche *Nos Communautés AVEC* : *Au-delà d'être assis l'un à côté de l'autre*.
  - Deux appels d'initiatives régionales en lutte à la pauvreté et l'exclusion sociale pour soutenir des initiatives ayant un impact dans plus de trois MRC.
- À l'échelle territoriale :
  - Les huit MRC se sont mobilisées avec engagement pour définir leur mode de fonctionnement, préciser la transformation souhaitée et identifier les initiatives concrètes à mettre en place pour y parvenir.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-social/alliance-pour-la-solidarite-du-bas-saint-laurent.html](http://crdbsl.org/developpement-social/alliance-pour-la-solidarite-du-bas-saint-laurent.html)

## Volet 2

### Soutien au déploiement des services en travail de rue

En 2025-2026, les ressources en travail de rue de la région du Bas-Saint-Laurent ont continué à se mobiliser afin de répondre aux besoins des personnes les plus vulnérables de nos communautés.

Le comité des partenaires a quant à lui poursuivi son travail afin de mieux structurer la concertation et la mobilisation régionale liées au déploiement des services en travail de rue.

#### FAITS SAILLANTS

- Organisation d'une retraite annuelle régionale réunissant l'ensemble des ressources impliquées dans le déploiement des services (ressources professionnelles et gestionnaires). Cette rencontre a permis la poursuite des réflexions sur une vision régionale transversale du travail de rue au Bas-Saint-Laurent et l'identification de projets communs structurants à développer dans les prochaines années.
- Au cours de l'année, les travailleurs et travailleuses de rue ont effectué un total de 12 000 interventions auprès de 20 000 personnes.
- Plus de 65 % des interventions ont été réalisées auprès des jeunes de 12 à 35 ans.
- Les interventions en lien avec l'habitation et l'itinérance continuent d'être au cœur des priorités.

Les services en travail de rue du Bas-Saint-Laurent réunis lors de la TRAD à l'automne 2025

#### À propos

Le volet 2 de l'Entente sectorielle pour le développement social vise le soutien au déploiement des services en travail de rue. Un comité de partenaires, composé de membres des organismes pivots, voit au bon fonctionnement du volet et contribue à déterminer les différentes priorités régionales.

En plus des partenaires rassemblés au sein de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, la concertation associée au déploiement des services en travail de rue est soutenue par le ministère de la Sécurité publique du Québec.

Seize travailleurs et travailleuses de rue et huit organismes déploient les services dans l'ensemble de la région.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-social/entente-regionale-des-services-en-travail-de-rue.html](https://crdbsl.org/developpement-social/entente-regionale-des-services-en-travail-de-rue.html)



## Volet 3

### Bien vieillir chez soi

En 2025-2026, les huit projets de recherche-action ont poursuivi leur déploiement afin de mettre en place ou de bonifier des services favorisant le bien vieillir chez soi et dans sa communauté.

L'année 2025-2026 était la dernière à bénéficier du soutien financier dédié à la recherche-action. Les huit comités de pilotage, mobilisant 89 personnes, ont réalisé et diffusé plusieurs produits de transfert de connaissances :

- **Adaptons les domiciles** (MRC de Kamouraska, Rivière-du-Loup, Témiscouata et Les Basques)
- **Menus travaux** (MRC Les Basques)
- **Résidence innovante pour aînés** (MRC de La Matapédia)
- **Paramédecine communautaire** (MRC de Rimouski-Neigette, Témiscouata, Les Basques et Rivière-du-Loup)
- **Communauté tissée serrée pour du répit flexible** (MRC de Rimouski-Neigette et de La Mitis)
- **Plateforme Web pour des services de répit** (Bas-Saint-Laurent)
- **Virée sociales - Accompagnement-transport** (MRC de La Matanie)
- **Véhicule équipé pour des soins intensifiés à domicile** (MRC de Rivière-du-Loup)

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[vieillirchezsoi-bsl.org](http://vieillirchezsoi-bsl.org)

## FAITS SAILLANTS

- Publication d'un **rapport d'évaluation sur la réalisation de la programmation de recherche-action** par le consultant en évaluation Ludovic Décoret, dans le but de documenter les étapes, les conditions gagnantes et les défis rencontrés.
- Réalisation de **neuf capsules vidéo** présentant les résultats de la démarche et des huit projets.
- Réalisation de **neuf affiches et d'autant de fiches** sur les retombées, les conditions gagnantes et les défis vécus dans la mise en place de la démarche et des huit services.
- Mise en place de l'**Espace régional de concertation Bien vieillir chez soi**, qui assurera la mobilisation régionale et la poursuite de la concertation dès le 1<sup>er</sup> avril 2026.
- Tenue de la troisième journée des partenaires de la programmation, qui, le 16 octobre 2025, a rassemblé près de 60 partenaires sur l'enjeu de la pérennité des services.

## À propos

La démarche *Bien vieillir chez soi* est le fruit d'un partenariat entre : Santé Québec - Établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent, l'Université du Québec à Rimouski, la Table de concertation des aînés du Bas-Saint-Laurent, la Chaire interdisciplinaire sur la santé et les services sociaux pour les populations rurales (Chaire CIRUSSS), Logis-Aide des Basques (représentant les entreprises en économie sociale en aide à domicile du Bas-Saint-Laurent (EÉSAD)), le Centre d'action bénévole Vallée de La Matapédia (représentant les Centres d'action bénévole du Bas-Saint-Laurent), et le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent qui en coordonne les travaux.

En plus des partenaires financiers regroupés au sein de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent, la démarche *Bien vieillir chez soi* est soutenue par la Fondation Mirella et Lino Saputo.

Rencontre des partenaires de la démarche de recherche-action *Bien vieillir chez soi*



## Volet 4

### Entente sectorielle de développement en matière d'égalité entre les femmes et les hommes

Pour toute la durée de l'entente 2023-2026, quatre projets ont été mis en œuvre. Trois concernaient la lutte contre les violences faites aux femmes et un visait à favoriser la présence des femmes dans les lieux de leadership.

#### FAITS SAILLANTS

- Les municipalités du Bas-Saint-Laurent ont été invitées à actualiser leur politique en égalité afin d'y inclure les violences en ligne. Vingt-deux politiques ont été mises à jour et quatorze nouvelles politiques ont été adoptées.
- Trente-cinq personnes ont participé au rassemblement : « Osez plonger pour sa municipalité ! » visant à outiller les femmes et les personnes de la diversité de genre désireuses de présenter leur candidature aux élections municipales de l'automne 2025.



Participant-es au rassemblement « Osez plonger pour sa municipalité ! »  
19 septembre 2025



Actes du rassemblement « Osez plonger pour votre municipalité ! »

#### À propos

Les partenaires suivants sont impliqués dans la gestion du volet 4 de l'Entente sectorielle pour le développement social du Bas-Saint-Laurent : la Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le Secrétariat à la condition féminine, le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et les huit MRC du Bas-Saint-Laurent.

La Table de concertation des groupes de femmes Bas-Saint-Laurent (TCGFBSL) est porteuse de la mise en œuvre du Plan d'action sur l'égalité entre les femmes et les hommes. Le CRD et la TCGFBSL se partagent l'administration et la gestion du volet.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/developpement-social/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes.html](https://crdbsl.org/developpement-social/egalite-entre-les-femmes-et-les-hommes.html)

## ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT POUR LA LUTTE CONTRE LES ESPÈCES ENVAHISSANTES

L'Entente sectorielle de développement pour la lutte contre les espèces envahissantes (ESDEE) s'est poursuivie pour une dernière année et s'est conclue par un événement d'importance réunissant plus d'une centaine de participant-es: le Forum régional sur les espèces envahissantes. Le Forum a notamment été l'occasion de présenter le bilan des actions réalisées au cours des dernières années et de réfléchir aux orientations pour celles à venir.

En 2025-2026, une importante campagne de sensibilisation a été déployée dans toute la région avec la distribution d'affiches et de dépliants présentant les différentes espèces, des panneaux d'aluminium sur le lavage des embarcations, des messages radio et des vidéos explicatifs pour les plateformes numériques.

Durée de l'entente: 2023 à 2026

Enveloppe budgétaire: 1 252 562 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation: 600 000 \$  
 Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs: 300 000 \$  
 Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent: 120 000 \$  
 Santé Québec - Établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent: 80 000 \$  
 CRD - revenus éoliens régionaux: 60 000 \$  
 Comité ZIPSE: 56 017 \$  
 Les quatre OBV du Bas-Saint-Laurent: 36 545 \$

### Ces espèces représentent une menace pour le Bas-Saint-Laurent

**ESCOUADE**  
ESPECES ENVAHISSANTES DU BAS-SAINT-LAURENT

Agrile du frêne	Berce du Caucase	Berce sphondyle	Herbe à poux
Renouée du Japon	Roseau commun	Myriophylle à épis	Moule zébrée

C'est ce qu'on appelle des espèces envahissantes.

Elles sont envahissantes, parce qu'elles se répandent sans difficulté sur le territoire. Elles sont aussi nuisibles parce qu'elles entraînent diverses conséquences pour nous et les autres espèces, pour notre utilisation du territoire et pour notre économie locale.

Heureusement, ensemble, nous pouvons agir!

Outil de sensibilisation aux espèces envahissantes créé dans le cadre de la campagne

**FORUM SUR LES ESPÈCES ENVAHISSANTES**  
19 Février 2024 - Rivière-du-Loup

**Atelier: Vecteurs de propagation**  
Mise en commun des observations et pistes d'action

**Forum: Vers une Introduction des Espèces Envahissantes (IE)**  
Comment éviter l'introduction des espèces envahissantes?

Le problème n'est pas uniquement le fait qu'une espèce soit envahissante mais le rythme avec lequel elle envahit

Depuis 2018, aucune nouvelle espèce n'a été détectée.

Le contrôle des vecteurs est gagnant

**Et vous, quels sont les vecteurs de propagation des EE dans votre milieu?**

- Les fossés agricoles à travaux publics
- Le transport routier
- Les semences non certifiées
- Les cours d'eau
- La machine agricole
- Le déplacement de bois de chauffage
- Les jardins et cultures ornementales
- Le transport humain
- Le déplacement technique anthropique
- Le réseau nautique
- La marque de commercialisation

**Quelles solutions envisager?**

- Sensibiliser les pêcheurs
- Encourager la lavage de la machinerie
- Tourner la tête dans les terrains de camping
- Édifier
- Part de sensibilisation
- Des mesures coercitives, etc.

La perception de menace peut parer l'estomper mais l'espèce demeure.

COLLECTIF RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT DU BAS-SAINT-LAURENT

Compte rendu graphique réalisé grâce au soutien de Pêches et Océans Canada

MÉLIKA BAZIN

Outil de facilitation graphique réalisé durant le Forum. Crédit: Mélika Bazin

## ENTENTE SECTORIELLE DE DÉVELOPPEMENT BIOALIMENTAIRE

L'entente sectorielle de développement bioalimentaire s'est poursuivie cette dernière année. Vingt-sept nouveaux projets, pour un total de 483 000 \$, ont été financés dans le cadre du Fonds de soutien au développement bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent à la suite d'appels à projets pour les volets Réponse à des priorités régionales et Innovations et nouvelles technologies. En tenant compte de la contribution du milieu, le montant global des projets soutenus représente un investissement de près de 1 500 000 \$ dans la région.

Parmi ceux-ci, deux concernent la transformation des pommes au Verger patrimonial du Témiscouata et au Centre de développement bioalimentaire du Québec de La Pocatière. Plusieurs entreprises acéricoles de la région ont aussi pu améliorer leurs procédés par l'ajout de technologies. Des projets collectifs ont également été réalisés, apportant une contribution à l'écosystème bioalimentaire régional. Nommons l'enseignement agricole intégré qui se développe au Centre de formation professionnelle Mont-Joli-Mitis, ou l'amélioration de l'accès aux aliments locaux par des initiatives portées par la Corde d'achat de Rimouski et la Coop Carotte de Rivière-du-Loup.

Avec le soutien financier du volet 2 du Fonds de soutien au développement bioalimentaire, plusieurs partenaires ont mobilisé les acteurs de leur milieu pour mettre à jour leur planification. Les MRC de Rimouski-Neigette, La Mitis et Les Basques ont procédé à la mise à jour de leur Plan de développement de la zone agricole, tandis que la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent a entrepris un important travail pour le renouvellement du Plan régional de développement bioalimentaire 2026-2031 (PRDB). Les nouvelles priorités régionales identifiées dans le nouveau PRDB orienteront les actions de nombreux partenaires du secteur pour les prochaines années.

### À propos

L'Entente sectorielle de développement bioalimentaire est administrée et coordonnée par le CRD et engage les partenaires suivants : le ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation, le ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, Santé Québec, les huit MRC du Bas-Saint-Laurent, le CRD, la Fédération de l'UPA, la Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent et les Saveurs du Bas-Saint-Laurent.

**Durée de l'entente : 2024 à 2026**

**Enveloppe budgétaire : 4 731 779 \$**

Ministère de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation : 1 900 000 \$  
Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 1 060 000 \$  
Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie : 1 000 000 \$  
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 338 639 \$  
Les Saveurs du Bas-Saint-Laurent : 160 180 \$  
CRD - revenus éoliens régionaux : 120 000 \$  
La Fédération de l'UPA : 102 960 \$  
La Table de concertation bioalimentaire du Bas-Saint-Laurent : 30 000 \$  
Santé Québec - Établissement CISSS du Bas-Saint-Laurent : 20 000 \$



Journée Agrinnovante, 18 septembre 2025



Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/entente-sectorielle-bioalimentaire.html](https://crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/entente-sectorielle-bioalimentaire.html)

## PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

### Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire

Les travaux des Tables locales de gestion intégrée des ressources et du territoire (TLGIRT) se sont poursuivis afin d'assurer une prise en compte des intérêts et des préoccupations des personnes et des organismes concernés par les activités d'aménagement forestier sur le territoire public.



Rencontre régionale des TGIRT du Bas-Saint-Laurent le 27 janvier 2026

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/programme-damenagement-durable-des-forets.html](https://crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/programme-damenagement-durable-des-forets.html)

### FAITS SAILLANTS

- Un total de 14 rencontres locales et une rencontre régionale ont été tenues dans les deux unités d'aménagement (UA) du Bas-Saint-Laurent.
- La rencontre régionale des TGIRT du Bas-Saint-Laurent a rassemblé 55 personnes le 27 janvier 2026 à Rimouski. Les membres ont d'abord assisté à une présentation du Service canadien des forêts sur l'impact des changements climatiques sur les paysages forestiers de l'Est du Québec. Ensuite, les personnes participantes ont pu prendre connaissance des résultats d'un projet d'implantation de produits forestiers non ligneux au Bas-Saint-Laurent, présenté par Biopterre. En après-midi, la Société de protection des forêts contre les insectes et maladies a exposé ses programmes de protection des forêts contre la tordeuse des bourgeons de l'épinette. La journée s'est terminée par un exposé des différents projets par l'Alliance de l'énergie de l'Est.
- Les discussions des rencontres des TGIRT ont notamment porté sur la révision du plan d'aménagement forestier intégré tactique (PAFIT) pour la période 2028-2033. Les différentes préoccupations des utilisateurs du territoire forestier public ont été partagées, ce qui devrait mener à une bonification des PAFIT.
- Les travaux des TLGIRT ont aussi permis d'identifier 55 km de chemins à démanteler dans l'habitat du caribou de la Gaspésie et d'identifier les superficies de potentiels acéricoles à prioriser, conformément aux exigences du ministère des Ressources naturelles et des Forêts.
- Dans le cadre du processus d'acquisition de connaissances visé par les TLGIRT, trois projets ont été menés en 2025-2026 :
  - Implantation de produits forestiers non ligneux en forêt publique
  - État des lieux sur la qualité de l'habitat du poisson dans la ZEC Casault
  - Étude de la régénération feuillue à la suite d'une préparation de terrain

Durée de l'entente : 2024 à 2027

Enveloppe budgétaire

Ministère des Ressources naturelles et des Forêts :  
196 312 \$ pour 2025-2026

## PROGRAMME D'AMÉNAGEMENT DURABLE DES FORÊTS

### Travaux sur les terres publiques intramunicipales

Pour une autre année, le CRD a travaillé à l'élaboration du plan d'action annuel et a coordonné les budgets réservés aux travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales (TPI), incluant la Réserve de Parke, gérée par la Première Nation Wolastoqiyik Wamspekek.

Au cours de la période 2025-2026, un montant disponible de 242 880 \$ provenant du Programme d'aménagement durable des forêts devrait permettre d'aménager environ 237 hectares de forêt et de mettre en terre autour de 83 600 plants pour du reboisement dans l'ensemble des MRC du Bas-Saint-Laurent.

#### Durée de l'entente : 2024 à 2027

L'entente actuelle pour le financement des travaux sylvicoles a démarré le 1<sup>er</sup> avril 2024 et se terminera au 31 mars 2027. Elle rassemble le ministère des Ressources naturelles et des Forêts et les huit MRC bas-laurentiennes. Pour la période 2024-2027, un total de 794 521 \$ est disponible pour réaliser les travaux sylvicoles sur les terres publiques intramunicipales et les territoires sous entente de délégation de gestion.



## TABLE DE CONCERTATION SUR LA FORÊT PRIVÉE

En 2025-2026, la Table de concertation sur la forêt privée (TCFP) s'est réunie à quatre reprises. L'année a été ponctuée par deux événements marquants :

Le projet de loi 97, visant principalement à moderniser le régime forestier, est venu proposer des moyens pour vitaliser la filière forestière. La TCFP défend un développement économique de la filière forestière et une richesse collective créés par un aménagement durable de la forêt privée au Bas-Saint-Laurent. Le projet de loi 97, sans être parfait, était vu de manière favorable par la TCFP, avant qu'il ne soit retiré par le gouvernement du Québec.

Par la suite, la question des tarifs douaniers étatsuniens est venue ébranler l'ensemble des filières forestières québécoise et bas-laurentienne. Des représentations ont été menées auprès des premiers ministres provinciaux et fédéraux pour rappeler l'importance de la filière forestière dans l'économie des régions.

À titre d'information, la forêt privée au Bas-Saint-Laurent représente à elle seule environ 45 % du territoire forestier. Son importance pour la région est primordiale, et ce, non seulement pour sa contribution au développement économique, mais aussi pour la captation de carbone et la diversité des paysages forestiers.

### À propos

La TCFP est coordonnée par le CRD et composée des organismes suivants : le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent, la Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent, le Groupe Lebel Inc., le Collectif régional de développement du Bas-Saint-Laurent et le ministère des Ressources naturelles et des Forêts.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/table-concertation-foret-privee.html](https://crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/table-concertation-foret-privee.html)

## ÉCOSYSTÈME ÉNERGÉTIQUE RÉGIONAL EN BIOMASSE FORESTIÈRE

La mise en place du Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent a été annoncée le 10 février 2026 lors de la deuxième Foire régionale sur la biomasse forestière résiduelle. Organisé à Rimouski par le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent, cet événement était dédié aux gestionnaires de bâtiments municipaux, industriels, commerciaux et institutionnels.

Le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent est un site Web qui propose de l'information sur la biomasse forestière résiduelle, sa provenance, son impact sur les coûts de chauffage et ses bénéfices pour l'économie régionale. Il offre également un service d'accompagnement indépendant permettant l'évaluation de l'opportunité d'utiliser la biomasse pour chauffer les bâtiments. Un bottin des ressources professionnelles et techniques d'entreprises œuvrant dans la filière biomasse est aussi disponible.

Le Guichet biomasse Bas-Saint-Laurent s'inscrit dans la mise en place d'un écosystème énergétique régional en bioénergie à la biomasse forestière résiduelle. En augmentant le nombre de bâtiments utilisant la biomasse comme source de chauffage, l'organisation de réseaux en circuits courts sera optimisée.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/guichet-biomasse-bsl.html](http://crdbsl.org/ressources-naturelles-et-environnement/guichet-biomasse-bsl.html)

Comme la forêt privée du Bas-Saint-Laurent est une source de biomasse forestière résiduelle à proximité des municipalités, une étude d'évaluation du potentiel de biomasse forestière résiduelle dans les forêts privées du Bas-Saint-Laurent a également été réalisée et est disponible sur le site du Guichet.

**Durée de l'entente : 2024 à 2026**

**Enveloppe budgétaire : 472 350 \$**

Ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie : 235 350 \$  
Ministère des Ressources naturelles et des Forêts : 100 000 \$  
CRD - revenus éoliens régionaux : 40 000 \$  
Les huit SADC du Bas-Saint-Laurent : 40 000 \$  
Le Conseil régional de l'environnement du Bas-Saint-Laurent : 25 000 \$  
Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 16 000 \$  
La Fédération des groupements forestiers du Bas-Saint-Laurent : 10 000 \$  
Le Syndicat des producteurs forestiers du Bas-Saint-Laurent : 6 000 \$

**De gauche à droite :**

Mélodie Mondor, directrice générale du CRD  
Patrick Morin, directeur général du CREBSL  
Marise Bélanger, directrice aux ressources naturelles et à l'environnement du CRD  
Vincent Dufour, président du CREBSL  
Solange Morneau, mairesse de Ville de Saint-Pascal  
Gérald Beaulieu, maire de Baie-des-Sables et préfet de la MRC de La Matanie

**Guichet  
biomasse**  
Bas-Saint-Laurent



## Animation d'une communauté de pratique pour les responsables des plans climat des MRC

Depuis quelques mois, les MRC du Bas-Saint-Laurent travaillent activement à l'élaboration de leur premier plan climat, dans le cadre du programme Accélérer la transition climatique locale.

À partir du portrait de leur territoire, elles dressent l'inventaire des émissions de GES, identifient et analysent les risques, puis établissent un plan d'action visant à renforcer l'atténuation et l'adaptation aux changements climatiques.

Afin de faciliter les échanges entre les professionnel·les des MRC impliqué·es dans ces démarches, le CRD anime une communauté de pratique qui leur est dédiée. Cette dernière année, il a été, entre autres, question de la Charte du bois du Bas-Saint-Laurent, de l'adaptation aux changements climatiques en agriculture et de la vulnérabilité des forêts aux feux.

### *À propos*

Accélérer la transition climatique locale est un programme du gouvernement du Québec qui soutient les MRC et les municipalités dans l'élaboration et la mise en œuvre de plans climat, en appuyant l'analyse des GES, l'adaptation aux changements climatiques et l'identification d'actions concrètes à l'échelle locale.

Les municipalités et les MRC sont interpellées dans le cadre de ce programme parce qu'elles sont en première ligne face aux impacts des changements climatiques et qu'elles disposent de leviers concrets en aménagement du territoire, en infrastructures et en services à la population. Leur proximité avec les milieux de vie et les acteurs locaux en fait des acteurs clés pour réduire les émissions de GES et renforcer la résilience des communautés, par des actions adaptées aux réalités territoriales.



# TABLE RÉGIONALE DES ÉLU-ES MUNICIPAUX DU BAS-SAINT-LAURENT

L'Entente sectorielle pour la concertation régionale du Bas-Saint-Laurent 2023-2026, dont le CRD est mandataire, finance la coordination de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent (TREMBSL) et diverses activités de diffusion et de rayonnement des priorités de la région. La TREMBSL regroupe les huit préfets et préfètes des MRC bas-laurentiennes et les dix maires et mairesses des cités régionales ou des villes de centralité de la région.

Dans le cadre de cette entente, la TREMBSL poursuit deux grands objectifs :

- Animer et renforcer la concertation entre les élu-es municipaux autour des priorités et enjeux régionaux.
- Définir et communiquer des positions régionales, accroître leur visibilité et leur appropriation au bénéfice de l'avancement des priorités de la région.

Dans la poursuite de ses objectifs, la TREMBSL veille à sensibiliser les gouvernements du Québec et du Canada au besoin d'adapter les programmes et politiques à la réalité du Bas-Saint-Laurent. Pour ce faire, elle a tenu des rencontres régulières avec Mme Amélie Dionne, alors ministre responsable de la région, avec les différents ministres responsables des dossiers d'intérêt, ainsi qu'avec la députation provinciale régionale.

Pour en savoir plus sur ce mandat et ses partenaires :  
[crdbsl.org/table-regionale-des-elues-municipaux.html](http://crdbsl.org/table-regionale-des-elues-municipaux.html)

En 2025-2026, la TREMBSL a notamment participé à trois exercices de consultation nationale et y a déposé des mémoires pour faire connaître les réalités et les positions régionales au regard de la planification de l'immigration, de la modernisation du régime forestier québécois et de la Loi sur la gouvernance responsable des ressources énergétiques.

Tout au long de l'année, la TREMBSL s'est positionnée sur différents enjeux. À cette fin, elle a adopté 16 résolutions et a diffusé 23 communiqués de presse sur des sujets se rapportant aux priorités de la région, dont le transport collectif, le soutien à domicile des personnes âgées, la gouvernance de la forêt, l'immigration, le maintien des services de proximité, et le financement des infrastructures municipales.

Finalement, dans le cadre des élections municipales, la TREMBSL a diffusé plusieurs communications dans les médias locaux et régionaux afin d'encourager les Bas-Laurentiens et Bas-Laurentiennes à s'engager en politique municipale et à exercer leur droit de vote.

**Durée de l'entente : 2023 à 2026**

Enveloppe budgétaire : 579 883 \$

Ministère des Affaires municipales et de l'Habitation : 463 907 \$

CRD - revenus éoliens régionaux : 79 976 \$

Les huit MRC du Bas-Saint-Laurent : 36 000 \$



Membres de la Table régionale des élu-es municipaux du Bas-Saint-Laurent et Mme Amélie Dionne, alors ministre responsable de la région du Bas-Saint-Laurent, lors de leur rencontre du 28 novembre 2025

# Démarche COSMOSS BAS-SAINT-LAURENT

Le CRD délivre des services administratifs à la Démarche COSMOSS Bas-Saint-Laurent. Depuis plus de vingt ans, la Démarche COSMOSS unit les forces des organisations du Bas-Saint-Laurent pour favoriser le développement du potentiel des jeunes, de la grossesse à l'âge adulte. Chaque année, cela se traduit par des initiatives ancrées dans la réalité des familles des huit territoires de MRC.

## FAITS SAILLANTS

- Actualisation de la définition des facteurs de vulnérabilité des enfants et des jeunes par les partenaires COSMOSS. Cette mise à jour a été présentée à toutes les démarches locales en préparation des plans d'action stratégique 2026-2029. Elle contribuera à optimiser les efforts là où sont les plus grands besoins.
- Collaboration entre les quatre centres de services scolaires bas-laurentiens et l'Université du Québec à Rimouski pour la réalisation d'une importante enquête régionale sur la conciliation études-travail et les aspirations scolaires et professionnelles des jeunes. Menée auprès des élèves du secondaire, de la formation professionnelle et générale des adultes, cette étude offrira un éclairage précieux pour ajuster les actions en réussite éducative.
- Organisation d'une journée régionale à l'automne 2025 afin de répondre au souci des organisations jeunesse de bien accueillir les familles issues de l'immigration. Réunissant près de 125 personnes, l'événement a permis de mieux comprendre les réalités vécues et de partager de bonnes pratiques favorisant un accueil bienveillant.
- Soutien au démarrage du Programme Hourra par la Table intersectorielle régionale en saines habitudes de vie de COSMOSS (TIR-SHV). Offert par le Réseau du sport étudiant Est-du-Québec, ce programme aide le milieu scolaire à réduire le temps sédentaire. Plus de 22 écoles ont bénéficié d'une trousse pour la mise en place de corridors actifs et près de 60 personnes ont bénéficié d'une formation sur l'aménagement d'une classe flexible, propice aux apprentissages.
- Présentation d'un mémoire à la Commission spéciale sur les impacts des écrans et des réseaux sociaux du gouvernement du Québec. Pour ses nombreuses initiatives en ce sens, la Démarche COSMOSS a été la seule instance régionale invitée à y participer. Cela témoigne de la crédibilité des partenaires quant à leur capacité à anticiper les enjeux qui influencent la santé des jeunes.

Comité organisateur de la Journée régionale sur l'accueil des familles issues de l'immigration



# PERSONNEL au 31 mars 2026

## ADMINISTRATION

**Mélodie Mondor**  
Directrice générale

**Sophie Duchaine**  
Coordonnatrice  
Table régionale des élu-es municipaux  
du Bas-Saint-Laurent

**Mélissa Fillion**  
Adjointe de direction

**Michel Picard**  
Responsable des finances

**Patricia Doré**  
Technicienne à la comptabilité

**Daniel Rodrigue**  
Responsable des technologies  
de l'information

**Marion Van Staeyen**  
Responsable des communications

**Lisanne Beaupré**  
Adjointe aux communications

**Julie Collin**  
Adjointe administrative

## DÉVELOPPEMENT RÉGIONAL

**Shanti Sarrazin**  
Directrice au développement régional

**William Ashley**  
Coordonnateur - Embarque Bas-Saint-Laurent

**Louise-Anne Belzile**  
Agente de développement  
Régie de transport du Bas-Saint-Laurent

**Siafietou Kamano**  
Conseillère en innovation

**Elsa Lambert**  
Agente de développement - Immigration

**Nancy Morin**  
Conseillère en innovation

**Martine Proulx**  
Agente de développement - Attractivité

## RESSOURCES NATURELLES ET ENVIRONNEMENT

**Marise Bélanger**  
Directrice aux ressources naturelles et à l'environnement

**Annie Chouinard**  
Agente de développement - Bioalimentaire

**Tony Franceschini**  
Agent de recherche et de développement  
Aménagement durable des forêts

**Océane Perillous**  
Agente de développement - Espèces envahissantes

## DÉVELOPPEMENT SOCIAL

**Audrey Plouffe**  
Directrice au développement social

**Audrey Charest**  
Agente de développement - Alliance pour la solidarité

**Françoise Légaré-Pelletier**  
Agente de développement - Alliance pour la solidarité

**Etienne Lessard**  
Agent de développement  
Soutien aux MRC en développement social

**Éric Lévesque**  
Agent de développement  
Soutien au déploiement des services en travail de rue

**Normand Lévesque**  
Agent de développement - *Bien vieillir chez soi*

**Hirondelle Varady-Szabo**  
Agente de recherche et développement - *Bien vieillir chez soi*

## Départs en cours d'année

Régine Constantineau  
Laurent Gagné  
Jean-Charles Ledeuil  
Catherine Rose-Lavallée  
Pauline Solomon

Merci!

Ce rapport présente les faits saillants des mandats et projets du CRD pour l'année 2025-2026.  
Il ne s'agit pas d'un bilan exhaustif.

**CRÉDITS PHOTOS ET ILLUSTRATIONS :**  
CRD, COSMOSS, Mélika Bazin, Marise Bélanger, Laurie Cardinal,  
Axel Chevrette, Manon Jean, Myriam Landry, Guillaume Paradis, Boris Plique

**GRAPHISME :**  
Stéphanie Beaudoin - conception graphique

**IMPRESSION :**  
Imprimerie Publicom

Mai 2026





    
[crdbsl.org](http://crdbsl.org)



**COLLECTIF RÉGIONAL  
DE DÉVELOPPEMENT  
DU BAS-SAINT-LAURENT**

186, rue Lavoie, Rimouski (Québec) G5L 5Z1  
[secretariat@crdbsl.org](mailto:secretariat@crdbsl.org)  
418 724-6440